



ÉCOLE PERCE-NEIGE
4770, boulevard Lalande, Pierrefonds (Qc), H8Y 1V2
Téléphone : 514-855-4239 Télécopie : 514-421-9271
www.csmb.qc.ca/perce-neige



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 3 février 2020 à 19h00 à l'école Perce-Neige
à la salle du personnel**

• **Présences et quorum**

Étaient présents :

Membres votants :

Représentants des parents :

- Ariane Clarisse Ochou, parent
- Abdelmalek Baba-Aissa, parent
- Sadou Mahamadou Karibou, parent (**absent**)
- Emily Del Vecchio, parent (**absente**)
- Nancy Oliva Velasquez, parent

Membre parent substitut :

Représentants du personnel :

- Vanessa Normand, parent substitut (**absente**)
- André Houle, enseignant
- Alain Dorais, enseignant (**absent**)
- Marilyn de Montigny, enseignante
- Valérie Zombor, enseignante
- Khedaoudj Foudil Bouras, technicienne en service de garde

Membres non-votants :

Membre de la direction :

- Chantal Laniel, directrice
- Mélanie Meunier, directrice adjointe

**Représentants de la
communauté :**

- Veronica Lopez, directrice Cloverdale Multi-Ressource
 - Jean-Pierre Tremblay, Club Optimiste Nord-Ouest

Commissaire

- Louise Leroux, commissaire à la CSMB (**absente**)

Le quorum est constaté et la séance déclarée ouverte à 19h20.

• **Rôles :**

Gardien du temps : Mélanie Meunier

• **Mot du public**

Aucun public

1

Lecture et adoption de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- Présences et quorum
 - Rôles : gardien du temps
 - Mot du public
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Courrier
 3. Lecture et adoption du procès-verbal
 4. Suivi du procès-verbal
 5. Points pour adoption
 - 5.1. Mesures MEES 2019-2020
 6. Points pour approbation
 - 6.1. Compensation reprise de temps activité La Ronde juin 2020 (**déjà fait**)
 7. Points pour consultation
 - 7.1. Les OPC (Objectifs, Principe et Critères de répartition des allocations entre les établissements de la CSMB).
 8. Points d'information
 - 8.1. Mot de l'OPP
 - 8.2. Rapport du représentant au CRPRO
 - 8.3. Mot des représentants de la communauté
 - 8.4. Rapport des enseignants
 - 8.5. Rapport du service de garde
 - 8.6. Rapport de la direction
 - 8.6.1. Suivi du comité de pilotage Projet éducatif 2019-2022
 9. Varia
 10. Levée de la séance et date de la prochaine réunion

Résolution
2020-02-03-01

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance régulière du 3 février 2020 du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige plus de 6 heures avant la tenue de la présente réunion.

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Madame **Marilyn de Montigny**, secondée par Monsieur **André Houle** il est résolu à l'unanimité.

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 3 février 2020 tel que présenté par le directeur.

2

Courrier

3

Lecture et adoption du procès-verbal

Résolution
2020-02-03-02

CONSIDÉRANT que conformément à l'article de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2019, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame **Ariane Clarisse Ochou**, secondée par Madame **Nancy Oliva Velasquez** il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2019 du conseil d'établissement de l'école Perce-Neige.

4

Suivi du procès-verbal

Discussion sur la nouvelle école secondaire Pierrefonds. La préoccupation pour le transport scolaire reste fort présente.

5

Pour adoption

5.1

Mesures MEES 2019-2020

Le conseil d'établissement de l'École Perce-Neige confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 1 304 827 \$.

Le conseil d'établissement de l'École Perce-Neige confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de préscolaire 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisé à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Résolution
2020-02-03-03

ATTENDU QUE des mesures budgétaires ont été destinées à un transfert vers le budget des établissements;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement doit attester que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements

concernés;

ATTENDU QUE l'établissement doit présenter un plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant de ces nouvelles mesures;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur **Abdelmalek Baba-Aissa**, secondé par Madame **Marilyn de Montigny**, il est résolu à l'unanimité :

De confirmer que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a alloué à notre établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 1 304 827 \$.

6 Points pour approbation

7. Pour consultation

7.1 Les OPC (Objectifs, Principe et critères de répartition des allocations entre les établissements de la CSMB).

8 Points d'information

8.1 Mot de l'OPP

8.2 Rapport du représentant au CRPRO

-

8.3 Mot des représentants de la communauté

Club optimiste Nord-Ouest

- Les albums Tintin seront apportés bientôt à l'école pour notre classe de 4^e année qui participe.
- L'art de s'exprimer et les mathématiques pour les élèves 6^e année
- Jeux d'échecs pour tous les niveaux
- 21 mars concours de zone, 25 avril final pour tout le district

Cloverdale Multi-Ressource

- Il y a eu un donateur pour les manteaux d'hiver
- Une journée par semaine à notre école pour l'aide aux familles et à partir de janvier nous avons 2 journées.
- Café rencontre bientôt et projet de cuisine collective les lundis après-midi à venir

8.4

Rapport des enseignants

5^e année

- Décembre : calendrier de l'avent pour toute l'école
- Spectacle de musique avant les congés
- Conseil d'élèves : Concours pour le groupe qui s'habille le plus vite
- L'infirmière fait l'atelier sur la puberté

6^e année

- Sortie au Cap St-Jacques

Carnaval d'hiver le 28 février organisé par les enseignants de gym

Conseil d'élèves :

- Décoration de l'entrée avec un cupidon
- Courrier de l'amitié
- Vente de pâtisseries = un succès!

La classe de Madame Valérie a réussi à livrer leur sac de collation.

8.5

Rapport du service de garde

- Journée pédagogique : commentaires de parents qui trouvaient que c'était une réussite
- Baisse des inscriptions pour les journées pédagogiques
- Journée pédagogique du 12 février : en avant-midi, activité culinaire et jeux au gym et bricolage pour la Saint-Valentin. En pm, sortie au parc bois-de-liesse
- Atelier 5 épices pour 2 éducatrices du service de garde et 2 enseignantes : 3 bacs avec du matériel de cuisine qui nous a été donné

8.6

Rapport de la direction

- Avec l'équipe, nous avons établi les moyens pour mettre en œuvre notre projet éducatif.
- Recrudescence de la violence sur la cour : formation sur les mesures d'encadrement et un comité s'est formé pour retravailler notre code de vie (explication des 4 nouvelles valeurs, nouvel outil de communication entre le personnel pour les interventions)
- Cette semaine, c'est la semaine des enseignants, des surprises chaque jour pour leur montrer notre reconnaissance.
- Collation de la direction pour les élèves méritants de la 2^e étape

8.6.1

Suivi du comité de pilotage Projet éducatif 2019-2022

9.

Varia

- Discussion sur les activités parascolaires : fin des activités avec Air en fête

10.

Levée de la séance et date de la prochaine réunion

Résolution

2020-02-03-05

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame **Valérie Zombor**, il est résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance ordinaire du 3 février 2020 à 20h09.

Abdelmalek Baba-Aissa
Président

Chantal Laniel
Directrice

Liste des documents joints annexés au présent procès-verbal.

Sujet de l'annexe
Avis de convocation
Procès-verbal du conseil d'établissement du 12 décembre 2019
Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement des mesures.
Les OPC (Objectifs, Principe et Critères de répartition des allocations entre les établissements de la CSMB).